

AIDES FINANCIERES

A.N.S. Emploi : La campagne Emploi 2021 est lancée



Ce dispositif financier s'adresse à des personnes qualifiées, embauchées en C.D.I.

Avec une aide accrue de 12 000€ passant ainsi de 24 à 36 000€ répartis sur 3 années, cette aide est avant tout ciblée sur l'emploi de personnels dans des territoires carencés (Z.R.R. ou Q.P.V.) et/ou mis en place pour développer, structurer, l'accueil de nouveaux publics au sein de nos associations.

Ainsi, une attention particulière sera portée aux missions suivantes :

- Réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive
- Développer la pratique sportive des femmes et des jeunes filles
- Développer les APS accessibles aux personnes en situation de handicap
- Accompagner les politiques d'accueil des scolaires
- Promouvoir le sport-santé et le sport en entreprise

La campagne 2021 est ouverte depuis le 18 mars **avec une durée très courte** car **la clôture du dépôt des dossiers est fixée au 23 avril**

**Votre dossier devra intégrer l'avis de la ligue,
il est donc important de nous le faire parvenir au plus tard le 16 avril
afin que nous ayons le temps de l'étudier et de vous le renvoyer.**

Vous retrouverez toutes les informations issues du site de la DRDJSCS Pdl en cliquant sur le logo en haut de page ou ci-après :

<https://pays-de-la-loire.drdjcs.gov.fr/spip.php?article1144>

Pour rappel, si ce n'est déjà fait, il est primordial de prendre contact avec votre conseiller départemental pour lui exposer votre projet :

SDJES 44 : Nordine Saidou à l'adresse : ans44@ac-nantes.fr

SDJES 49 : <mailto:samuel.dumont@maine-et-loire.gouv.fr> et samuel.dumont@ac-nantes.fr

SDJES 53 : manuela.montebrun@ac-nantes.fr

SDJES 72 : noemie.coupeau@ac-nantes.fr

SDJES 85 : <mailto:franck.de-teule@ac-nantes.fr> et sdjes85.eans@ac-nantes.fr